



Agence de santé  
publique du Canada

Public Health  
Agency of Canada

# Portrait global des possibilités de formation sur l'ETCAF au Canada :

Analyse de la conjecture

Les opinions exprimées dans cette publication sont celles des participants de l'enquête et de l'auteur. Elles ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'Agence de santé publique du Canada.

*Mission : Promouvoir et protéger la santé des Canadiens grâce au leadership, aux partenariats, à l'innovation et aux interventions en matière de santé publique.*

*Vision : Des Canadiens et des collectivités en santé dans un monde plus sain.*

*Agence de santé publique du Canada*

Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives Canada

Portrait global des possibilités de formation sur l'ETCAF au Canada : analyse de la conjecture.

Also available in English under the title:

Mapping FASD training opportunities in Canada : an environmental scan.

Texte en français et en anglais disposé tête-bêche.

ISBN 0-662-69685-9

N° de cat. : HP10-9/2006

1. Syndrome d'alcoolisme foetal--Étude et enseignement--Canada.
  2. Syndrome d'alcoolisme foetal--Étude et enseignement--Canada--Statistiques.
- I. Agence de santé publique du Canada II. Titre: Mapping FASD training opportunities in Canada : an environmental scan.

RG629.F45M36 2006      618.3'26861'0071071      C2006-980046-4E

Pour obtenir plus de renseignements ou des copies supplémentaires, veuillez communiquer avec :

Publications  
Santé Canada  
Ottawa, Ontario K1A 0K9  
Tél. : (613) 954-5995  
Télec. : (613) 941-5366  
Courriel : info@hc-sc.gc.ca

PHAC. N°. Pub. : 4942

Elle est également offerte sur demande sur disquette, en gros caractères, sur bande sonore ou en braille.

On peut consulter la version électronique du présent rapport à l'adresse suivant :  
<<http://www.phac-aspc.gc.ca/fasd-etcaf/index.html>>

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2006

# Table des matières

1.	Introduction . . . . .	1
2.	Méthodologie de l'enquête . . . . .	7
3.	Résultats de l'enquête . . . . .	11
	Renseignements concernant le prestataire de l'activité de formation . . . . .	12
	Renseignements détaillés concernant l'activité de formation . . . . .	15
4.	Résumé . . . . .	27
5.	Recommandations relatives aux prochaines étapes . . . . .	31
	Annexes . . . . .	33
	Annexe A – Ressources utilisées pour l'élaboration de la liste de répondants éventuels . . . . .	34
	Annexe B – Questionnaire d'enquête . . . . .	35
	Annexe C – Lettre de présentation . . . . .	42
	Annexe D – Répertoire des activités de formation . . . . .	43



# 1 Introduction

À la demande de la Division de l'enfance et de l'adolescence, qui relève de l'Agence de santé publique du Canada (ASPC), le Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies (CCLAT) a entrepris une enquête sur les activités de formation qui sont offertes d'un bout à l'autre du Canada relativement à l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale (ETCAF).

## **Objet de l'enquête**

Au cours des dernières années, de plus en plus d'organismes gouvernementaux et non gouvernementaux ont pris l'engagement de s'employer à réduire, d'un bout à l'autre du Canada, les dommages liés à la consommation d'alcool et de drogues pendant la grossesse. Cet engagement s'est notamment traduit par une augmentation substantielle du nombre d'activités de formation et d'éducation qui portent sur cette question.

À titre de principal ministère fédéral responsable des mesures visant à contrer l'ETCAF, l'ASPC doit avoir une vision plus précise de la quantité d'activités d'éducation et de formation qui portent sur cette question, ainsi que de la nature de ces activités. Les renseignements obtenus dans le cadre de l'enquête serviront principalement à appuyer la planification, à l'échelle nationale, des activités relatives à l'ETCAF.

Selon nos renseignements, il s'agit de la première analyse nationale des activités de formation relatives à l'ETCAF, ce qui englobe notamment les conférences ponctuelles. L'enquête porte sur une courte période, soit du 1<sup>er</sup> avril 2004 au 31 mars 2005, et la définition du terme « activité de formation » n'exclut (en partie) que les activités dont la durée est inférieure à trois heures.

Le questionnaire bilingue de l'enquête réalisée en ligne contenait quatre questions visant à recueillir des données descriptives sur l'organisme répondant et dix-huit autres questions ont permis une collecte de renseignements précis concernant les activités de formation. Il s'agissait, pour la majeure partie, de questions fermées offrant un choix de réponse prédéterminé, qui permettait toutefois de fournir des renseignements supplémentaires au moyen de la catégorie « autre ». Grâce à l'enquête, on a recueilli des renseignements de nature générale qui aideront à fournir une description élémentaire des activités de formation. Aucun répondant n'a rempli de questionnaire en français.

Le présent rapport vise à présenter les résultats de l'enquête à l'ASPC, notamment une analyse partielle des données et un inventaire exhaustif des activités d'éducation et de formation.

## Contexte

Le projet a démarré le 6 janvier 2005, lors d'une réunion où les participants ont discuté du calendrier et des tâches à accomplir. Le gestionnaire de projet (provenant du CCLAT), le directeur de projet (un membre de l'Équipe ETCAF de l'ASPC) et un représentant de la Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits y ont notamment participé. La réunion a aussi fourni l'occasion d'examiner les ébauches du matériel de l'enquête que le CCLAT avait élaborées.

À la suite de cette réunion, le projet a franchi chacune des étapes de mise en œuvre suivantes :

- Conception du questionnaire de l'enquête, en collaboration avec des représentants de l'ASPC et des autres partenaires
- Révision du questionnaire
- Traduction du questionnaire
- Création de la base de données de répondants éventuels
- Élaboration d'une lettre de présentation
- Révision et traduction de la lettre de présentation
- Enquête par courriel
- Envoi de deux courriels de rappel invitant les éventuels répondants à remplir le questionnaire
- Fin de la collecte électronique de renseignements
- Production des données du premier cycle de l'enquête

On a achevé la conception du questionnaire, la révision, l'approbation finale et la traduction à la mi-février. On a d'abord conçu un questionnaire en format Word qu'on prévoyait envoyer par courriel aux répondants inscrits sur la liste afin qu'ils y inscrivent manuellement les données. Le consultant embauché pour effectuer l'évaluation a proposé à l'équipe de projet d'évaluer d'autres possibilités, notamment l'utilisation d'un questionnaire en ligne. Les membres de l'équipe ont accueilli favorablement cette méthode d'enquête, essentiellement parce qu'elle permet d'effectuer aisément la collecte de renseignements et l'analyse ultérieure des données. On a ainsi convenu que le questionnaire en ligne constituait la méthode la plus souhaitable pour communiquer avec les répondants.

Après avoir achevé les éléments du questionnaire et déterminé l'ordre des questions, les employés du CCLAT, de concert avec des partenaires de l'extérieur qui sont spécialisés en conception d'applications Web, ont adapté le questionnaire aux fins de la diffusion en ligne. Plusieurs pépins de programmation ont retardé le processus préalable au lancement

de l'enquête. Après la mise à l'essai du questionnaire dans l'environnement en ligne et l'obtention d'une version fonctionnelle dans les deux langues officielles, on a préparé une lettre de présentation de l'enquête et on a inscrit les adresses de courrier électronique dans la base de données. Le 10 mars, on a fait parvenir aux répondants la lettre de présentation dans un courriel qui comportait un lien vers le questionnaire en ligne. Le taux de réponse initial s'est révélé faible et décevant (au 1<sup>er</sup> avril, seulement 89 questionnaires avaient été remplis sur une possibilité de 380 répondants, soit un taux de réponse de 23 %). On a fait parvenir des courriels de rappel à deux reprises : dix jours après le premier envoi, puis environ deux semaines et demie après l'envoi initial. Une dernière communication a été effectuée le 1<sup>er</sup> avril en vue de stimuler la participation des répondants. À ce moment là, un total de 118 questionnaires avaient été remplis et le taux de réponse avait augmenté à 31 %. Le lien vers le questionnaire a été supprimé le 8 avril et le dénombrement final s'est établi à 142 questionnaires remplis, pour un taux de réponse de 37 %. Tel qu'indiqué ultérieurement dans le présent rapport, la période choisie pour mener l'enquête peut avoir eu une incidence sur le taux de réponse : le mois de mars étant une période très occupée pour les particuliers et le personnel des organismes, le taux de réponse inférieur au taux escompté pourrait résulter du choix de la période où l'on a effectué l'enquête. Il s'agit d'une période où bon nombre de personnes s'absentent du bureau en raison de la relâche scolaire, qui s'échelonne sur trois semaines à l'échelle nationale. La période de l'enquête pourrait en outre avoir constitué une entrave à la participation parce qu'elle coïncidait avec un temps où de nombreux organismes s'emploient à compléter les tâches liées à la fin de leur exercice financier. Il est donc possible que ce facteur ait eu une incidence sur le taux de réponse.

## Organismes visés par l'enquête

La liste de répondant éventuels a été dressée principalement à partir du **Répertoire des sources d'information et des services de soutien relatifs à l'ETCAF au Canada** (n=279), créé par le CCLAT. Ce répertoire comprend les noms des personnes et des organismes qui fournissent des services ou mènent des projets liés à l'ETCAF au Canada, de même que des renseignements concernant leurs personnes-ressources et une brève description de leurs activités. Certains organismes inscrits au répertoire fournissent exclusivement des services liés à l'ETCAF, alors que d'autres offrent de tels services dans le cadre d'un mandat plus large. Le Répertoire est accessible en format électronique ou sur support papier, et on peut s'en procurer un exemplaire gratuitement.

La liste des répondants éventuels à l'enquête contenait les adresses de courriel fournies dans chacun des enregistrements du Répertoire. Au moment de l'enquête, le CCLAT procédait à une mise à jour du Répertoire. On a ainsi envoyé un courriel d'essai à chaque destinataire afin de déceler les erreurs que pouvaient comporter les adresses, ce qui a permis d'obtenir des renseignements corrigés avant le lancement de l'enquête.

En plus des enregistrements du Répertoire, la liste contenait environ 100 autres noms de particuliers ou de ministères fédéraux ou provinciaux qui luttent contre l'ETCAF dans le cadre de leur mandat, en particulier ceux qui le font au moyen d'une formation portant sur l'ETCAF (voir l'Annexe A pour une description des ressources utilisées lors de la création de la liste des répondants éventuels).

## **Composante autochtone**

Le projet comportait une composante autochtone qui visait à recueillir, auprès des collectivités des Premières nations, des renseignements de même nature concernant les projets de formation liés à l'ETCAF. On a demandé à la **First Nations Child and Family Caring Society of Canada (FNCFCS)** de concevoir l'enquête et d'effectuer la collecte de données. Les données des deux enquêtes feront l'objet d'un rapport conjoint et ils offriront un tableau intégral des possibilités de formation sur l'ETCAF d'un bout à l'autre du Canada.

Au moment de rédiger le présent rapport, les responsables de la composante autochtone avaient commencé l'enquête : la conception du matériel d'enquête était terminée et un courriel comportant un lien vers le questionnaire affiché sur le site Web de la FNCFCS a été envoyé. Le questionnaire est disponible dans les deux langues officielles. En outre, la FNCFCS travaille, en collaboration avec la Pauktuutit Inuit Women's Association, à favoriser la participation au sein de la collectivité inuite.

Les résultats des deux enquêtes, de concert avec d'autres mesures, seront utilisées à l'appui du processus de planification mené par l'ASPC et ses partenaires en matière de soutien à la formation relative à l'ETCAF.

## Conception de l'enquête

On a conçu le matériel de l'enquête en fonction des paramètres suivants, qui étaient notamment définis dans la proposition initiale de financement :

*Relatif à l'ETCAF* : s'entend de toute activité dont les objectifs d'apprentissage portent essentiellement sur la réduction des dommages causés par la consommation d'alcool ou d'autres drogues pendant la grossesse, au moyen de l'une des mesures suivantes :

- Activité de prévention (p. ex., qui s'adresse à la jeunesse ou à des femmes en âge de procréer).
- Activité de détection (p. ex., évaluation ou diagnostic de personnes atteintes de l'ETCAF)
- Interventions auprès de personnes ou de familles touchées.

*Éducation/formation* : s'entend de tout programme visant l'acquisition de connaissances ou de compétences par des personnes qui œuvrent au sein ou à l'extérieur de l'organisme chargé de la mise en œuvre du programme, tel une séance d'orientation, un atelier, un séminaire, un cours post-secondaire ou une conférence qui remplissent les conditions suivantes :

- le programme dure au moins une demi-journée (trois heures);
- il vise le perfectionnement professionnel ou le développement communautaire;
- il a été ou sera offert plus d'une fois pendant la période concernée (sauf s'il s'agit d'une conférence).

Un consultant en évaluation, embauché par le CCLAT, a élaboré une ébauche du questionnaire (voir Annexe B) et celui-ci a été examiné par l'équipe de projet. Le questionnaire a fait l'objet d'une révision, puis il a été traduit en français. Ce questionnaire a ensuite été converti dans un format électronique convenant à une version en direct aux fins de la distribution de l'enquête par courriel, ce qui permettait aux répondants de remplir le questionnaire directement en ligne. La création du questionnaire a subi plusieurs retards.



## **2 Méthodologie de l'enquête**

On a élaboré un serveur de liste comme véhicule de diffusion du questionnaire et pour la collecte de renseignements en direct.

Trois jours avant l'envoi du questionnaire, on a fait parvenir un courriel aux éventuels répondants afin de les aviser de la diffusion prochaine du questionnaire d'enquête et pour les inviter à y répondre. On a communiqué avec les répondants à quatre reprises. Le 10 mars 2005, on a envoyé un courriel à 379 répondants éventuels, qui contenait les versions anglaise et française de la lettre de présentation, ainsi qu'un lien vers le questionnaire en ligne. Une semaine plus tard, on a envoyé le premier de trois courriels de rappel qui comportait aussi un lien vers le questionnaire. Le 22 mars (date à laquelle on n'avait reçu que 80 réponses), on a envoyé un deuxième courriel de rappel sur lequel figurait toujours le lien vers le questionnaire. Une dernière diffusion par courriel a eu lieu le 1<sup>er</sup> avril (118 réponses). La date limite pour remplir le questionnaire a été fixée au 8 avril 2005. Le taux de réponse final s'est établi à 37,2 %, avec un total de 142 questionnaires remplis.

Les instructions qui accompagnaient le questionnaire demandaient aux répondants de remplir un questionnaire pour chaque activité de formation, mais quelques répondants seulement s'y sont conformés. La plupart des organismes ont rempli un seul questionnaire pour toutes les activités qu'ils avaient élaborées.

On observe d'importantes variations dans les taux de réponse aux enquêtes qui sont réalisées en ligne, sur lesquelles de nombreux facteurs ont une incidence. Il existe de nombreuses façons d'accroître le taux de réponse, notamment l'envoi d'un message personnalisé afin de solliciter la participation du destinataire; une offre d'incitatif; le recours à des formulaires et à des instructions simples; l'envoi de messages de rappel par courriel. Les membres de l'équipe de projet ont tenu compte de certains facteurs, dans les limites du possible. En particulier, ils se sont efforcés de produire des documents simples et clairs, et ils ont diffusé des messages de rappel. Le taux de réponse obtenu n'est pas inacceptable, mais il demeure en deçà du taux escompté. Ce qui a incité les membres de l'équipe à examiner les facteurs qui ont pu avoir une incidence sur le taux de participation.

On s'est interrogé sur l'utilisation du Répertoire comme source principale de répondants éventuels. « S'agit-il de la meilleure source pour recenser les répondants éventuels de l'enquête? ». On a soulevé cette question en raison du fait que plusieurs personnes ont communiqué par courriel avec le gestionnaire de projet pendant la période de l'enquête pour indiquer qu'ils n'étaient engagés dans aucune activité de formation, ni leur organisme, et qu'elles étaient par conséquent inaptes à répondre au questionnaire. D'autres personnes ont déclaré qu'elles se limitaient à financer des activités de

formation, mais qu'elles ne s'occupaient pas de leur mise en œuvre. Ces personnes n'ont donc pas rempli de questionnaire. De fait, on n'avait accès à aucune autre source de renseignements fiables concernant les prestataires ou les planificateurs de formation relative à l'ETCAF. Il n'existe aucune liste ou base de données. Le présent survol de la formation constitue la première étape d'une démarche visant à recueillir ces renseignements au Canada.

Avec du recul, on constate que la décision d'utiliser le Répertoire comme principale source pour recenser les répondants éventuels a peut-être été le maillon faible de l'enquête. Ce répertoire n'a pas été conçu pour fournir une liste des organismes qui offrent de la formation, mais il s'agissait probablement de la seule ressource disponible à ce moment là pour fournir une liste passablement complète des personnes actives dans la lutte contre l'ETCAF. Le Répertoire a donc laissé à penser qu'il pouvait être une source convenable de personnes-ressources. Ce ne fut malheureusement pas le cas et la question devra être abordée dans toute démarche ultérieure visant à répertorier les initiatives en matière de formation.





# 3 Résultats de l'enquête

Renseignements concernant le prestataire de l'activité de formation .....	12
Renseignements détaillés sur les activités de formation .....	15

L'enquête demandait aux répondants de fournir des renseignements dans les deux principaux volets :

1. Les renseignements concernant le prestataire d'activité de formation (données concernant leur organisme),
2. Les renseignements détaillés concernant l'activité de formation (données concernant la formation proprement dite).

La dernière section du questionnaire interrogeait les répondants sur les besoins qui ne sont pas satisfaits en matière de formation, sur l'évaluation des programmes et sur les moyens servant à promouvoir la formation. La présente section présente en détail les réponses qui ont été fournies à chacune des questions.

## **Renseignements concernant le prestataire de l'activité de formation**

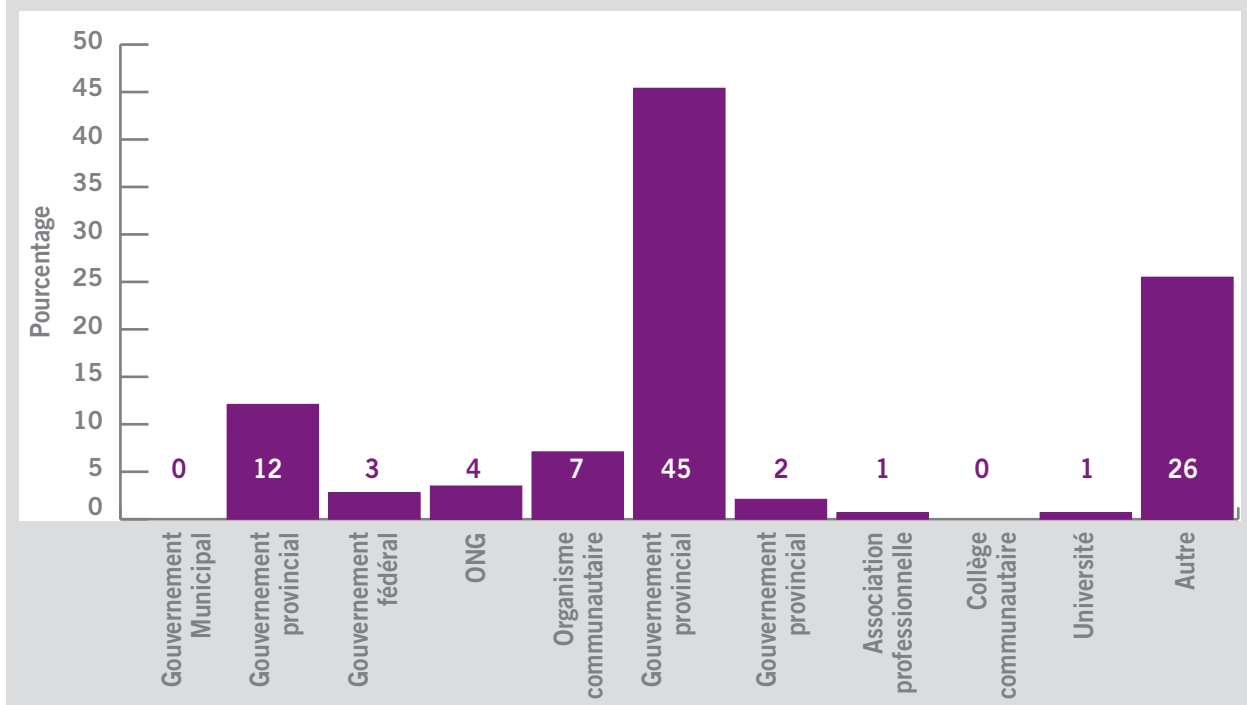
On a conçu cette série de questions pour obtenir des renseignements de base sur les organismes qui ont participé à l'enquête. L'information aidera à déterminer quel genre d'organisme s'engage dans la formation et s'il existe des constantes en matière de prestation de services de formation. Les renseignements pourraient aussi permettre de déterminer des genres d'organismes qui ne touchent aucunement à la formation actuellement, mais qui pourraient servir de ressource à l'avenir.

### **1. Genre d'organisme**

On a demandé aux répondants d'indiquer le genre d'organisme qu'ils représentaient. Dans une question à choix multiples comportant huit catégories, la majeure partie des répondants (45,5 %) ont déclaré qu'ils œuvraient au sein d'un « organisme sans but lucratif ». Un quart (25 %) des répondants ont indiqué que leur organisme ne correspondait à aucune catégorie inscrite sur la liste. Voici quelques-unes de ces réponses :

- Première nation
- Groupe de soutien aux parents
- Hôpital
- Gouvernement territorial
- Université ou collège
- Entreprise privée
- Comité de réseautage communautaire
- Partenariat formé de deux organismes

**Tableau 1 – Genre d'organisme**

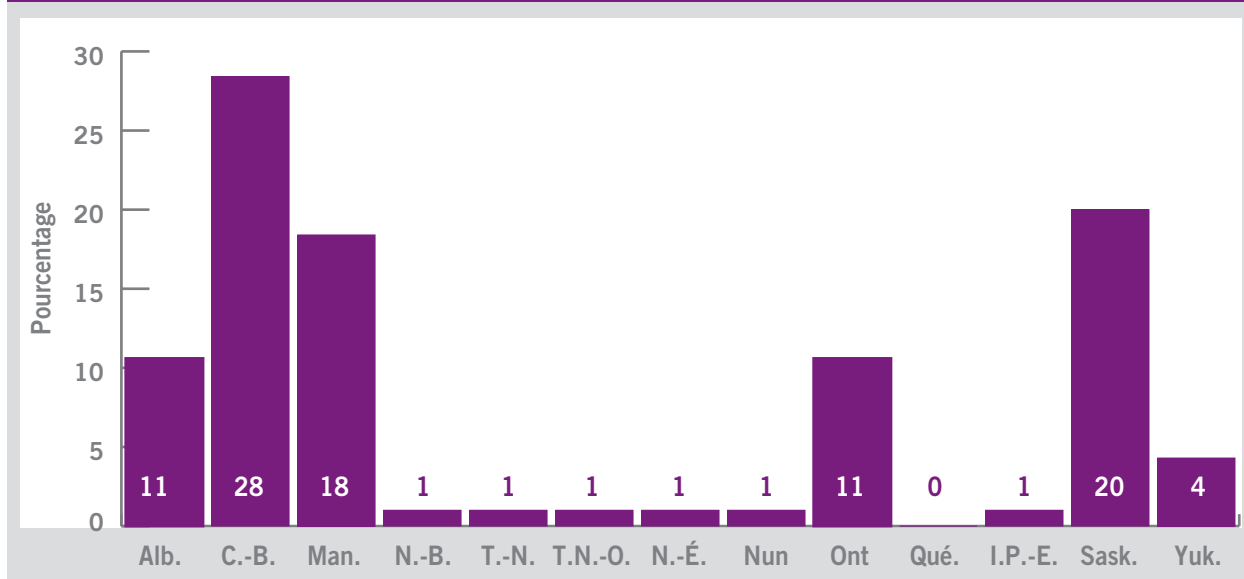


Très peu de répondants ont déclaré qu'ils occupaient un poste au sein d'une administration municipale ou d'un collège communautaire (moins de 1 %). Les personnes œuvrant au sein d'un organisme d'un gouvernement provincial ont représenté 12 % des répondants.

## 2. Emplacement géographique des organismes répondants

La liste de répondants contenait des noms de particuliers et d'organismes établis d'un bout à l'autre du Canada. La majorité des questionnaires ont été remplis par des répondants de la Colombie-Britannique (28 %), de la Saskatchewan (20 %) et du Manitoba (18 %), alors qu'une quantité moindre est parvenue des provinces de l'Atlantique et des territoires. On a reçu aucune réponse provenant du Québec. La répartition des réponses traduit de façon réaliste le niveau d'activité lié à l'ETCAF dans l'ensemble du Canada : les provinces de l'Ouest abordent les problèmes liés à l'ETCAF de façon organisée et formelle depuis bon nombre d'années, alors que le reste du Canada a pris plus de temps à considérer l'ETCAF comme un enjeu prioritaire. Ce qui ne sous-entend aucunement que les autres provinces ne mènent pas de lutte active contre l'ETCAF – de nombreuses provinces sont de plus en plus actives en ce qui concerne les projets de sensibilisation, la formation, le diagnostic et les mesures législatives concernant l'ETCAF, et dans bon nombre d'entre elles, on a formé ou il se forme actuellement des coalitions formelles. Le Tableau 2 présente des données sur la provenance des répondants

**Tableau 2 – Emplacement géographique des organismes**



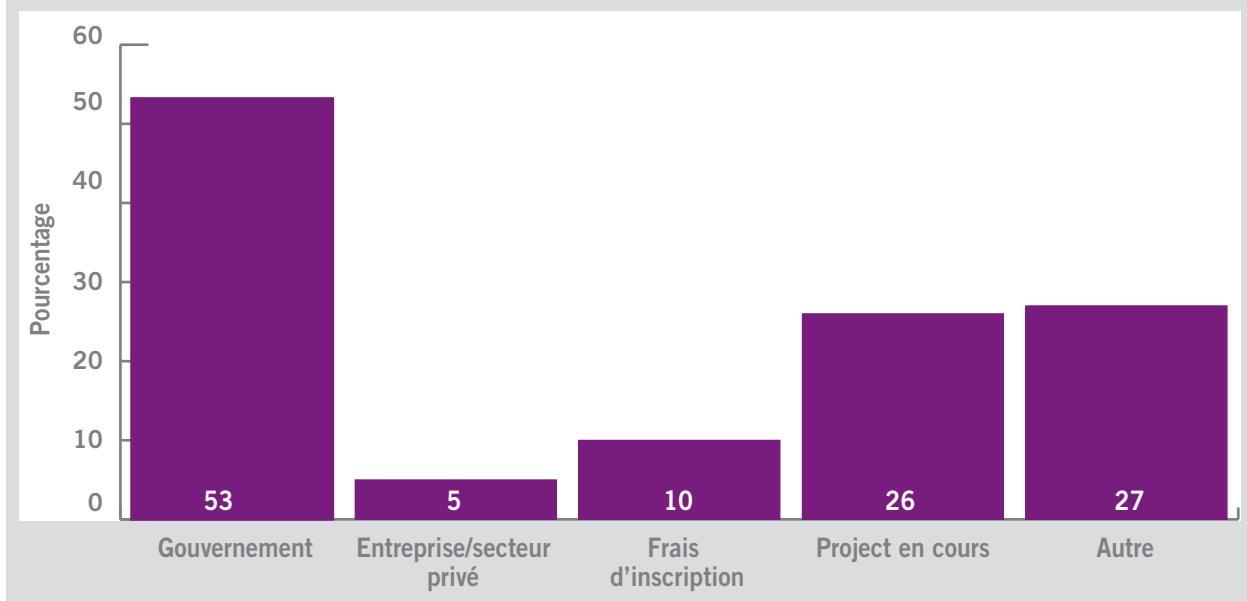
### 3. Sources de financement des activités relatives à l'ETCAF

La question 3 demandait aux répondants d'indiquer leur source de financement pour les activités de formation concernant l'ETCAF : gouvernement, entreprise (ou secteur privé) ou frais d'inscription (Tableau 3). La majorité des répondants a déclaré que la principale source de financement est le « gouvernement » (53 %), alors que les fonds provenaient des « frais d'inscription » chez 10 % des répondants. Moins de 5 % ont reçu des fonds d'une entreprise ou du secteur privé. Les réponses suivantes ont été fournies dans la catégorie « autre » :

- Utilisation de fonds personnels (2)
- Levée de fonds (3)
- Rémunération fournie par un organisme
- Subvention (source non précisée)

Le « gouvernement » se révèle un joueur crucial en ce qui a trait à l'aide financière pour la lutte contre l'ETCAF. Il semble que les activités de formation actuelles, d'un bout à l'autre du Canada, dépendent grandement du soutien gouvernemental pour leur mise en œuvre. Certains répondants ont déclaré qu'ils recueillent des frais d'inscription auprès des participants, mais de nombreux autres offrent leurs activités gratuitement. Lorsqu'il y a des frais, ceux-ci visent essentiellement à recouvrer les coûts liés à l'activité.

**Tableau 3 – Principales sources de financement**



## Renseignements détaillés sur les activités de formation

### 1. Durée de l'activité de formation

On a conçu l'enquête de façon à recueillir des renseignements sur les activités dont la durée était d'au moins trois heures. Toutefois, 16 % des répondants ont déclaré que leur programme durait moins de trois heures. Plus du tiers de la formation s'étendait sur sept heures ou plus, et environ 30 % des activités de formation prenait de trois à cinq heures.

### 2. Répétition de l'activité au cours de la période visée par l'enquête

La plupart des activités de formation (51 %) ont été présentées une seule fois, par opposition à des prestations multiples. Les activités qui ont été offertes quatre fois ou plus représentaient 30 % des séances de formation. Cette donnée laisse à penser que bon nombre d'activités de formation présentées d'un bout à l'autre du pays ne durent qu'une seule séance et qu'il s'agit peut-être de conférences et d'ateliers qui répondent à un besoin particulier limité dans le temps.

### **3. Endroit où l'on offre l'activité de formation**

L'enquête demandait d'indiquer l'endroit où s'est déroulée l'activité de formation afin d'essayer de déterminer dans quelle mesure les promoteurs de activités relatives à l'ETCAF ont adopté des moyens technologiques en vue d'accroître la disponibilité des activités et d'en faciliter l'accès aux participants. La majorité des répondants (65 %) a déclaré que la participation à la formation s'est effectuée en personne. Très peu de formation a été donnée en ligne (1 %). Voici quelques lieux où l'on a donné de la formation :

- Hôpitaux
- Collèges communautaires
- Hôtels
- Centres communautaires
- Locaux de l'organisme qui a parrainé l'activité de formation
- Églises

Les répondants ont indiqué que l'espace requis leur est parfois fourni gratuitement et qu'il est parfois loué.

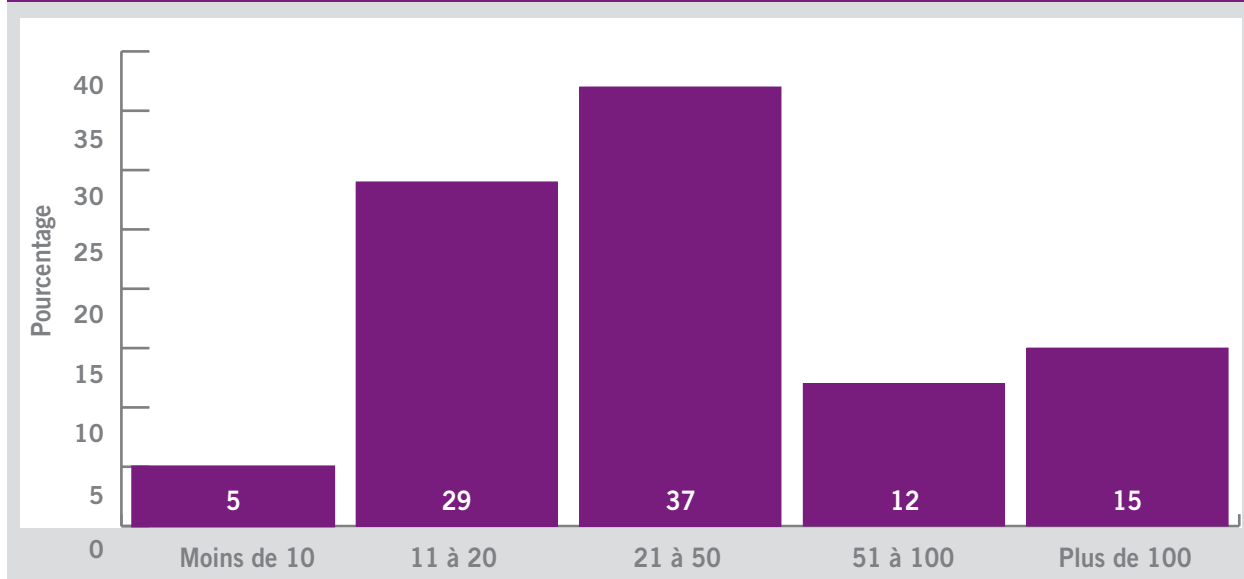
### **4. Langue de l'activité de formation**

La plupart des activités de formation relatives à l'ETCAF qui ont été recensées dans le cadre de l'enquête se déroulent en anglais seulement dans l'ensemble du Canada (95 %). Moins de 5 % de la formation est donnée dans une combinaison anglais-français, en français seulement ou dans une autre langue (non précisée).

### **5. Capacité de l'activité de formation**

On a demandé aux répondants d'indiquer le nombre maximal de personnes qui pouvaient participer à leurs activités de formation, afin d'avoir une idée de la capacité éventuelle de ces activités (Tableau 4). Il semble que la plupart des séances peuvent être décrites comme étant de taille « moyenne » : 37 % des activités pouvaient recevoir entre 21 et 50 participants. Selon les déclarations des répondants, environ 15 % des activités ont touché un auditoire supérieur à 100 personnes (il s'agit probablement de conférences ou d'ateliers régionaux).

**Tableau 4 – Nombre de participants escomptés**



## 6. Participation

La question précédente interrogeait les répondants sur la capacité, mais la présente question visait à déterminer le taux de participation (c.-à-d. combien de places disponibles étaient réellement occupées) pour l'activité de formation décrite. Les données montrent que la plupart des séances de formation étaient remplies à pleine capacité. Ce qui laisse à penser que l'activité de formation a obtenu un taux de participation qui correspondait à sa capacité prévue. Dans certains cas, où le nombre de participants s'est révélé supérieur à l'assistance escomptée initialement, la participation a excédé la capacité de l'activité.

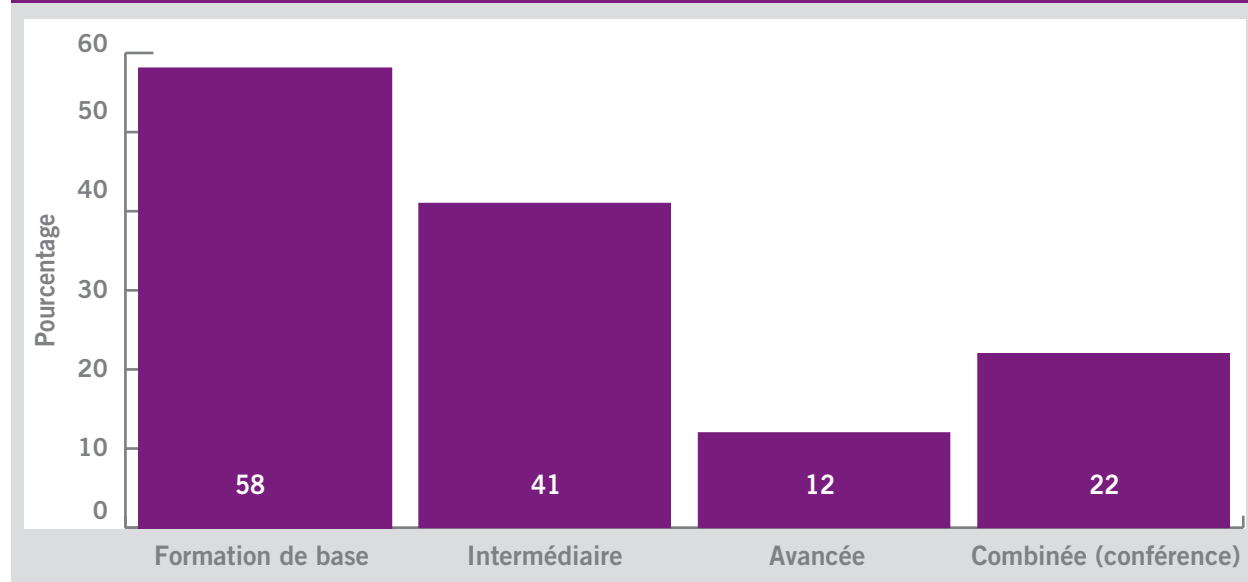
## 7. Frais d'inscription

En ce qui concerne les frais exigés pour la participation aux activités de formation relatives à l'ETCAF, les déclarations des répondants indiquent que la majeure partie de la formation offerte dans l'ensemble du Canada est gratuite (72 %) ou qu'elle est donnée pour moins de 100 \$ (environ 10 %). Après un examen approfondi des réponses aux questions connexes posées dans le cadre de l'enquête, il semble probable que les organismes travaillent en collaboration afin de se donner des ressources en nature (par exemple, un espace pour tenir l'activité, la publicité ou le temps du personnel) afin de compenser les coûts de mise en œuvre des activités. On a recueilli des frais d'inscription se situant entre 200 et 300 \$ dans un nombre restreint d'activités (5 %), ce qui laisse à penser qu'il s'agissait de droits d'inscription à des conférences.

## 8. Niveau de la formation

Tel qu'exposé antérieurement, la nature et la portée des activités de formation varient grandement d'un bout à l'autre du Canada, où les provinces de l'Ouest et les territoires font figure de chef de file. En ce qui concerne le niveau des activités (sur le plan de la difficulté, de l'intensité et de la complexité) qui a été indiqué dans l'ensemble des instances, le plus grand nombre de formations se retrouve dans la catégorie « formation de base sur l'ETCAF » (58 %) (Tableau 5). On réfère parfois à ces activités sous le vocable « ETCAF 101 ». De façon manifeste, une grande partie des activités de formation s'adressent encore à des participants qui ont besoin de renseignements de base sur l'ETCAF ou qui doivent y être sensibilisés à un niveau très élémentaire.

**Tableau 5 – Niveau des activités de formation**



Seulement 12 % des activités de formation déclarées ont été inscrites dans la catégorie « formation avancée ». La nécessité de fournir une formation plus exhaustive deviendra plus évidente au fur et à mesure que progressera la sensibilisation au problème de l'ETCAF, que l'accessibilité à l'aide financière augmentera et que les particuliers qui luttent contre l'ETCAF seront mieux informés. Déjà, au moment de rédiger le présent rapport, des commentaires anecdotiques laissent à penser que la formation doit être rehaussée au-delà du niveau « ETCAF 101 ».

## **9. Conditions préalables pour participer aux activités de formation relatives à l'ETCAF**

Selon les déclarations des répondants, seulement 15 % des activités de formation exigeaient que les participants aient une connaissance préalable de l'ETCAF. Un tel résultat ne surprend aucunement puisque la plupart des activités offraient une « formation de base » et qu'elles étaient conçues à l'intention de personnes qui ne possédaient que peu de connaissance sur l'ETCAF ou qui n'en possédaient pas du tout.

## **10. Destinataires prévus des activités de formation**

On a demandé aux répondants d'indiquer, à partir d'une liste d'éventuels participants, les catégories de personnes qui étaient visées par leurs activités. La liste comportait dix-sept catégories de participants. Toutes les catégories ont été sélectionnées par au moins quelques répondants. Les données recueillies laissent à penser que la formation est destinée à différentes clientèles, mais que les catégories suivantes comptent parmi les plus susceptibles d'être visées :

- Enseignants/éducateurs
- Travailleurs sociaux
- Travailleurs en santé mentale
- Parents d'enfants touchés par l'ETCAF

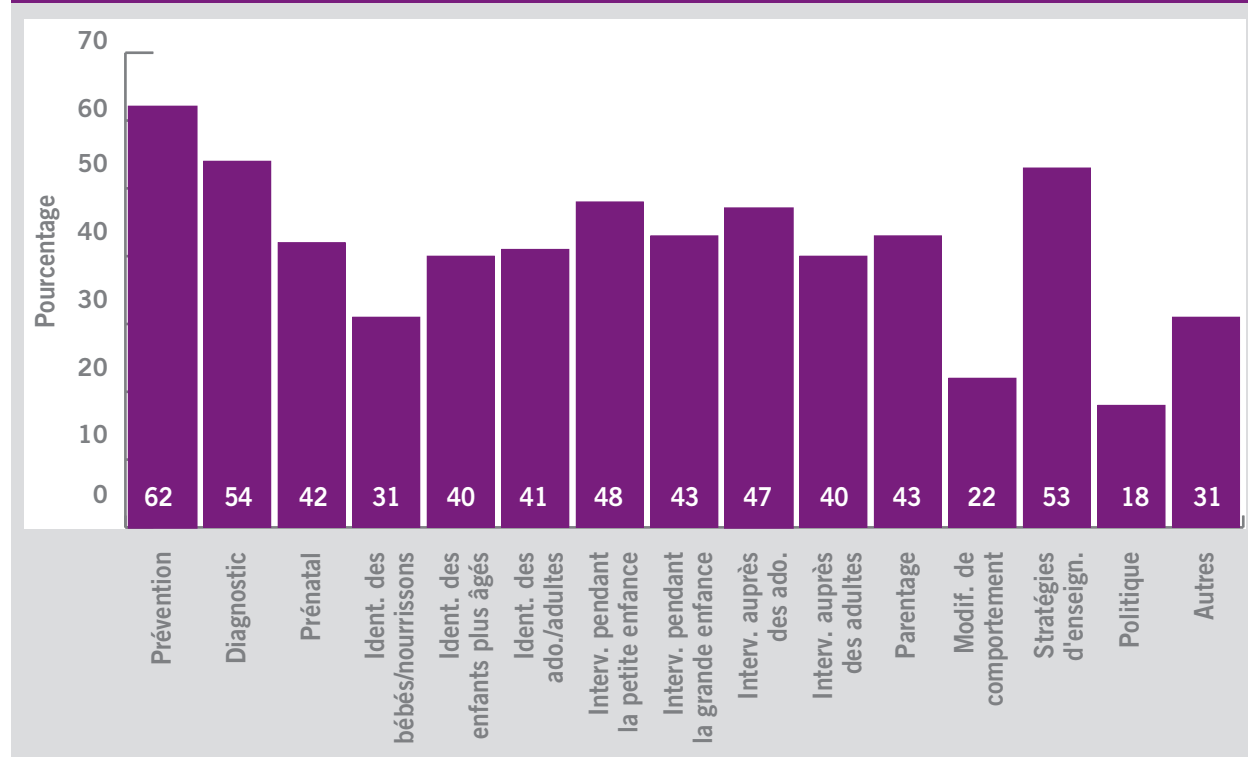
Les répondants ont recensé de nombreux autres groupes de participants, notamment :

- Juges
- Avocats
- Parents adoptifs et de foyer d'accueil
- Orthophonistes
- Ergothérapeutes
- Coordonnateurs de clinique
- Particuliers aux prises avec l'ETCAF (non diagnostiqué)
- Intervenants auprès des jeunes
- Étudiants de niveau secondaire

## 11. Sujets abordés au cours des activités de formation relatives à l'ETCAF

On a fourni aux répondants une liste de sujets possibles afin de déterminer l'étendue des domaines abordés dans le cadre des activités de formation concernant l'ETCAF. La liste comportait 14 sujets et on a offert aux répondants la possibilité d'ajouter d'autres sujets. Les réponses ont démontré que l'ensemble des activités de formation relatives à l'ETCAF abordait tous les sujets inscrits sur la liste. Quelques sujets ont été mentionnés plus fréquemment que d'autres, soit les activités de formation concernant la prévention, le diagnostic, les interventions au cours de la petite enfance et de l'adolescence, ainsi que les stratégies d'enseignement. Un nombre passablement moindre d'activités de formation avaient trait aux politiques relatives à l'ETCAF et à la modification des comportements.

**Tableau 6 – Sujets abordés au cours des activités de formation relatives à l'ETCAF**



## 12. Élaboration des activités de formation

Il semble que la plupart des activités de formation qui sont offertes aient été élaborées au Canada. Autrement dit, elles n'ont pas été importées de l'étranger. Selon les déclarations des répondants, 97 % des activités sont élaborées au pays. Au cours du processus d'élaboration, les responsables tiennent probablement compte, toutefois, de l'expérience acquise dans d'autres instances, car les répondants ont indiqué qu'un peu plus de 30 % des activités sont des adaptations d'activités de formation qui ont été élaborées à l'étranger.

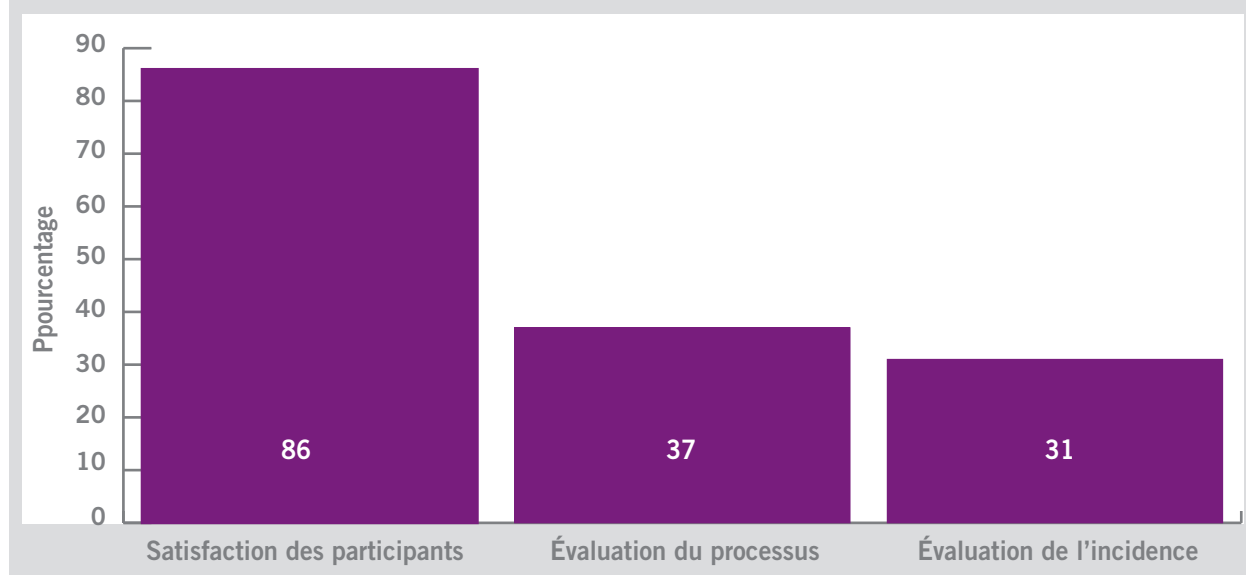
## 13. Agrément

À la question qui demandait si la formation donnait droit à une reconnaissance auprès d'un organisme ou d'une association professionnelle, les répondants ont déclaré que la majorité des activités de formation relatives à l'ETCAF (84 %) se traduisait par un agrément. On n'a procédé à aucune collecte de renseignement supplémentaire concernant les organismes ou les associations professionnelles qui accordent une telle reconnaissance, ni sur la signification de cet agrément. Il faudrait examiner de façon plus exhaustive la nature de l'agrément pour comprendre le processus de reconnaissance, sa valeur et pour déterminer si on en a besoin.

## 14. Évaluation

Une majorité significative de répondants (88 %) a déclaré que les activités de formation relatives à l'ETCAF s'accompagnaient d'une certaine forme d'évaluation (Tableau 7). Le genre d'évaluation le plus couramment utilisé porte sur le niveau de satisfaction des participants (86 %), qui consiste habituellement à recueillir des données indiquant dans quelle mesure les participants ont apprécié différents aspects de la formation.

**Tableau 7 – Genre d'évaluation effectué**

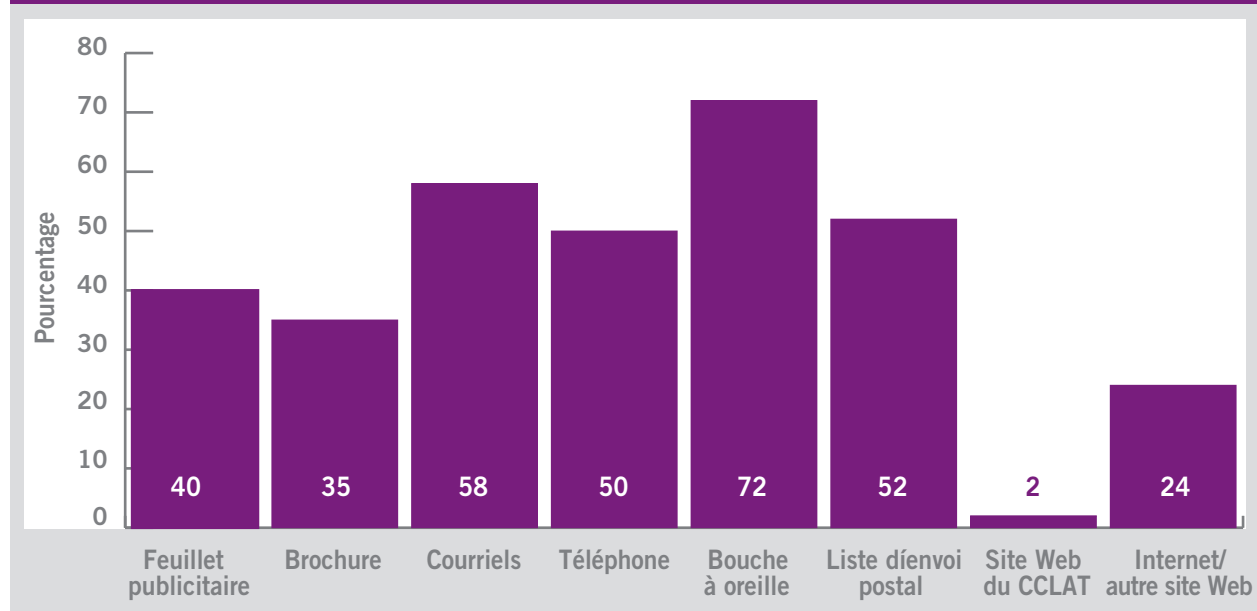


Certaines activités, ont fait l'objet d'une évaluation au niveau du processus et de l'incidence, mais dans une moindre mesure (37 % et 31 %). Il semble que des organismes effectuent plusieurs genres d'évaluation car la somme des pourcentages des réponses excède 100 %.

## 15. Promotion des activités de formation

On a demandé aux participants d'indiquer comment ils ont informé les éventuels participants à propos de leurs activités de formation (Tableau 8). On a dressé une liste comportant huit catégories et les répondants devaient cocher les méthodes de promotion qui s'appliquaient. Il est intéressant de souligner que la méthode la plus susceptible de permettre aux participants de se renseigner sur la formation concernant l'ETCAF est le bouche à oreille (plus de 70 %), méthode en quelque sorte informelle, mais manifestement efficace pour promouvoir la formation au sein de la collectivité concernée par l'ETCAF. Les communications informatiques (courriel) se sont classées en deuxième place parmi les méthodes servant à la promotion des activités de formation. L'endroit où il semble le plus improbable de trouver des renseignements sur la formation est le site Web du CCLAT, mais les réseaux Internet et d'autres sites Web (possiblement ceux des organismes qui tiennent les activités de formation ou qui les parrainent) ont été utilisés pour promouvoir des activités de formation.

**Tableau 8 – Promotion des activités de formation**



Des répondants ont aussi déclaré qu'ils avaient recours à des moyens de communications plus conventionnels, tels la distribution de feuillets publicitaires ou de dépliants, ainsi qu'à des communications fondées sur des listes d'envoi postal existantes pour faire connaître leurs activités de formation. En outre, près de 50 % des répondants ont lancé des invitations par téléphone à des fins promotionnelles.

## 16. Lacunes en matière de contenu des activités de formation relative à l'ETCAF

On a demandé aux répondants d'indiquer, au moyen de la liste utilisée à une question précédente concernant les sujets de formation, des lacunes qu'ils avaient décelées relativement au contenu qui est actuellement abordé dans les activités de formation (Tableau 9). Chacun des sujets inscrits sur la liste a été jugé par au moins un répondant comme présentant des lacunes en matière de formation. Dans des cas particuliers, plusieurs personnes ont émis une opinion commune sur le même sujet. Les questions qui touchent les politiques relatives à l'ETCAF constituent le sujet qui semble poser le plus de problèmes. Il convient de souligner le fait que ce thème est celui qui est le moins abordé dans les activités de formation, selon les réponses fournies à une question précédente concernant la matière enseignée. Le sujet le moins souvent coché par les répondants pour indiquer qu'il comporte des lacunes est la « modification de comportement ».

**Tableau 9 – Lacunes en matière de contenu des activités de formation relatives à l'ETCAF**



Les répondants ont aussi mentionné les sujets suivants lorsqu'on leur a demandé d'indiquer d'autres sujets pour lesquels ils avaient décelé des lacunes :

- Sensibilité à l'égard de l'incapacité/encadrement en milieu de travail à l'intention des employeurs éventuels.
- L'incidence de l'absence du soutien nécessaire aux personnes atteintes de l'ETCAF et à leurs fournisseurs de soins.
- Les effets, sur la qualité de vie d'une personne atteinte de l'ETCAF, d'une incapacité cérébrale irréversible, mais évitable, ainsi que les modes d'interventions efficaces auprès des femmes alcooliques ou toxicomanes.
- Conséquences pouvant éventuellement résulter de la collecte, par des personnes non formées, de renseignements concernant les antécédents de consommation d'une mère, lorsque la collecte s'effectue hors du cadre d'une consultation clinique sans soutien préalable ou ultérieur (habituellement réalisée lors d'un entretien téléphonique).
- Les échanges avec les parents biologiques au sujet de la consommation d'alcool ou de drogues pendant la grossesse.
- Formation destinée aux personnes qui sont aux prises avec l'ETCAF afin qu'elles puissent comprendre leur incapacité.
- Parentage en cours d'adolescence.

Un des répondants a soulevé une question concernant la responsabilité ministérielle à l'égard de l'ETCAF. Selon ce répondant, il semble que « personne ne veut assumer la responsabilité à l'égard de l'aide à apporter ». Il juge en outre que les services offerts par d'autres ministères, tel le « Logement » et la « Justice pénale » sont utilisés de façon non pertinente en raison du fait qu'il s'agit de la seule porte où peuvent frapper les personnes qui ont sollicité de l'aide ailleurs et qui n'ont pu recevoir de service.

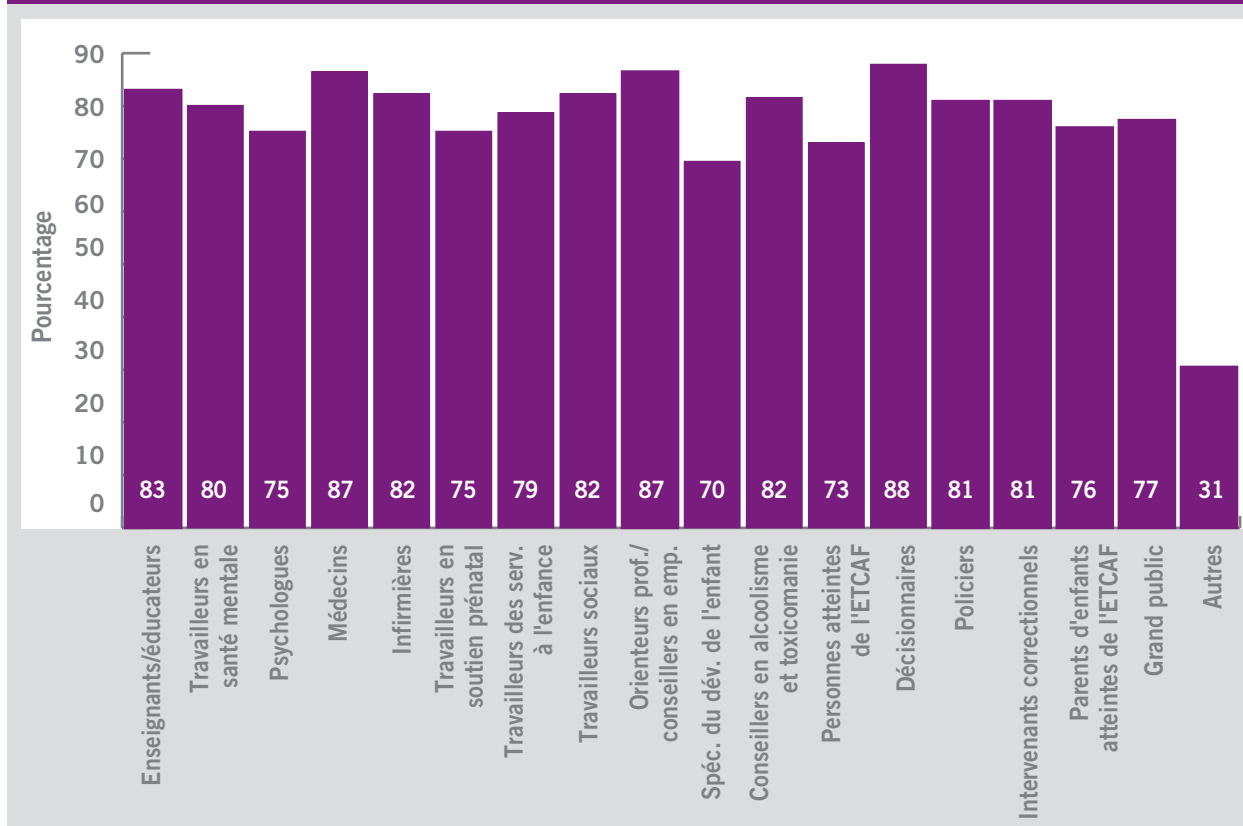
Des répondants ont fourni des renseignements supplémentaires concernant leurs activités de formation. Un des répondants a indiqué qu'il existait de la formation sur tous les sujets, mais que cette formation est limitée et que le niveau de disponibilité et d'accessibilité est faible. Un autre répondant, qui partage cet avis, croit en outre qu'il est nécessaire d'effectuer plus de recherches et d'offrir davantage de soutien, en particulier pour ce qui a trait à l'éducation et à la prévention. Selon un autre répondant qui a exprimé des commentaires sur la qualité des activités de formation, le contenu et l'application de la formation manque d'uniformité dans l'ensemble du Canada. En outre, un répondant a indiqué que la portée des activités de formation pose problème, car il y aurait lieu d'approfondir tous les sujets, même si ceux-ci sont tous abordés actuellement.

## 17. À quelle clientèle la formation relative à l'ETCAF devrait-elle continuer de s'adresser?

À la question visant à déterminer les catégories de personnes qui devraient encore être visées par une formation sur l'ETCAF, une très forte majorité de répondants a indiqué que la formation demeure une nécessité dans toutes les catégories inscrites sur la liste qui accompagnait la question (Tableau 10). Au moins 70 % des participants à l'enquête ont sélectionné toutes les 17 catégories. Selon les réponses fournies, voici la liste des catégories pour lesquelles la formation demeure nécessaire : les enseignants et les éducateurs, les médecins, les orienteurs professionnels et les conseillers en emploi, ainsi que les responsables de l'élaboration des politiques. Les répondants ont en outre indiqué de nombreux autres secteurs ou population pour qui il faudrait prévoir de la formation. En voici une liste partielle :

- Avocats; juges
- Propriétaires; fonctionnaires chargés du logement
- Directeurs généraux (D.G.) d'organismes qui offrent à la population des services liés à la santé mentale et au développement (le terme D.G. a été précisément utilisé, mais il pourrait de fait référer aux « administrateurs » en général)
- Psychiatres
- Employeurs
- Dirigeants politiques et décisionnaires, y compris au sein des Premières nations
- De nombreux particuliers reçoivent de la formation, mais il faut chercher à intégrer plus efficacement et largement cette formation aux possibilités de formation professionnelle (c.-à-d. lors de la formation professionnelle de base et lors des activités de perfectionnement)
- Étudiants dans les établissements d'enseignement, afin qu'ils puissent comprendre leurs condisciples
- Représentants élus (au sein des conseils de bande).

**Tableau 10 – Groupes qui ont besoin de formation**



Plusieurs répondants en ont profité pour examiner la question dans un cadre élargi et ont exprimé les points de vue suivants :

- Nous commençons de fait à nous attaquer à cette tâche.
- La formation relative à l'ETCAF est une activité continue qu'on doit offrir dans de nombreux milieux, notamment le perfectionnement professionnel, les études post-secondaires, les salles de classes (de la maternelle à la 12e année) et d'autres contextes d'apprentissage.
- Tous les segments de la société, sans exception, doivent connaître l'ETCAF.

Un répondant a résumé cette question dans cette affirmation : « La formation devra être continue et viser tout le monde, à tout jamais ».



# 4 **Résumé**

La présente analyse de la conjecture de la formation relative à l'ETCAF visait à recueillir des renseignements permettant de saisir la nature des activités de formation concernant l'ETCAF qui sont offertes d'un bout à l'autre du Canada, ainsi que de dénombrer ces activités. La portée de l'enquête a été volontairement limitée puisqu'il s'agit d'une première étape d'un processus visant à brosseur un tableau exhaustif de la formation. À cette fin, on a donc défini les paramètres de base suivants :

- A. L'activité de formation doit porter sur l'ETCAF, ce qui englobe toute activité dont les objectifs d'apprentissage visent essentiellement la réduction des dommages causés par la consommation d'alcool ou d'autres drogues pendant la grossesse, au moyen de l'une des mesures suivantes : les activités de prévention ou de détection, ou encore les interventions auprès de personnes atteintes ou de familles touchées.
- B. L'activité de formation doit :
  - durer au moins une demi-journée (trois heures);
  - viser le perfectionnement professionnel ou le développement communautaire;
  - 53 avoir été ou être offerte plus d'une fois pendant la période concernée (sauf s'il s'agit d'une conférence).

L'enquête invitait les répondants à fournir des renseignements descriptifs concernant différents aspects des activités de formation, notamment :

- Les participants (nombre; profession ou organisme de provenance)
- Les sujets abordés
- L'agrément
- L'évaluation
- Les méthodes promotionnelles visant à favoriser la participation
- Les lacunes actuelles en matière de formation.

Il s'agissait de la première analyse de la conjecture à être effectuée au Canada en vue d'étayer les activités de formation relatives à l'ETCAF. Elle servira de point de départ pour décrire les endroits où l'on offre le plus de formation, la clientèle cible, ainsi que les sujets qui y sont abordés. On a aussi interrogé les répondants sur les lacunes en matière de sujets abordés, ainsi que sur les segments de population qui sont visés par la formation.

## Limites de l'enquête

La présente enquête a fourni une occasion d'entreprendre une recherche sur la nature et la portée des activités de formation d'un bout à l'autre du Canada. La conception et la mise en œuvre de l'enquête comporte toutefois de nombreuses limites qu'il convient de reconnaître dans tout exposé des résultats. Voici quelques-unes des principales limites :

- Une liste inadéquate de répondants éventuels à l'enquête – particuliers et organisations (il n'existait aucune liste au moment d'entreprendre l'enquête; c'est pourquoi on a dû en créer une de toute pièce à l'aide de diverses listes de personnes-ressources qui provenaient de différentes sources.
- L'absence de renseignements descriptifs concernant les activités de formation existantes.
- L'intervalle très court (au cours d'une période de 12 mois) qui a été utilisé aux fins de la définition du concept « formation actuelle ».
- Un problème qui résulte éventuellement du moment choisi pour réaliser l'enquête (le mois de mars constitue une période occupée au sein des organismes sans but lucratif qui doivent achever leur exercice financier, ainsi que pour les particuliers qui se déplacent pendant la relâche scolaire).

Il reste beaucoup de renseignements à colliger concernant la formation relative à l'ETCAF pour finir de brosse un tableau exhaustif de la situation dans chaque région. La création d'une base de données des organismes qui offrent de la formation compte parmi les premières étapes. Le taux de réponse et les courriels qu'on a reçus des répondants indiquent de façon manifeste que les sources de données qu'on a utilisées pour dresser la liste des répondants éventuels étaient incomplètes. Plusieurs répondants nous ont interrogés sur la participation d'organismes précis, et la vérification ultérieure des listes a permis de constater qu'ils n'y figuraient pas. D'autres ont eu vent de l'enquête grâce à des collègues et ils ont demandé à y participer. Il serait utile de commencer à constituer une base de données sur la formation en y inscrivant les renseignements recueillis auprès des organismes dans le cadre de la présente enquête, puis de s'employer à recenser les autres organismes qui sont actifs en formation, en mettant à contribution les réseaux existants liés à l'ETCAF (formels et informels). Il faut aussi recueillir davantage de renseignements concernant l'agrément et élaborer un registre électronique des activités, où les organismes pourront inscrire les activités de formation qui sont offertes au Canada et informer la population à ce sujet, en fournissant les dates, le genre d'agrément qui s'y rattache et l'agrément des formateurs, le cas échéant.

L'enquête a couvert une période d'un an, soit du 1<sup>er</sup> avril 2004 au 31 mars 2005. Il se pourrait que certaines activités de formation aient échappé à l'enquête en raison de la période fixée. La formation pourrait avoir été donnée juste avant ou peu après la période visée par l'enquête. Une période de deux ans, à tout le moins, pourrait fournir des renseignements plus complets.

Le questionnaire de l'enquête, bien que pertinent pour jeter un premier regard sur la formation, ne fournit essentiellement que des renseignements de base. Ils reste beaucoup de questions sans réponse, notamment :

- *Quelle est la nature de l'agrément auquel la formation donne droit?*
- *Qui donne la formation et ces personnes sont-elles convenablement formées?*
- *La formation donne-t-elle les résultats escomptés?*
- *Comment peut-on répondre aux besoins des diverses populations dans différentes instances, en évitant le double emploi?*
- *Existe-t-il des programmes éprouvés qui pourraient servir à combler les lacunes actuelles en matière de formation?*
- *Quel est le contenu précis de chaque activité de formation?*
- *Quelles méthodes pédagogiques utilise-t-on?*

Il faut élargir la présente analyse de sorte qu'elle englobe un bassin plus large et plus complet de répondants, et qu'elle se fonde sur des renseignements plus exhaustifs concernant la nature des activités de formation.

L'Annexe D présente un répertoire des activités de formation, trié en fonction du nom. Celui-ci pourrait servir de point de départ pour la création d'un répertoire plus complet si l'on donne suite à cette première analyse.



# **5 Recommandations relatives aux prochaines étapes**

À la lumière des résultats obtenus dans le cadre de cette première tentative de brosseur un tableau de la formation relative à l'ETCAF et en raison du portrait partiel que la présente analyse offre de la nature et de la portée des activités qui se déroulent dans l'ensemble du pays, il convient de recommander les mesures suivantes :

1. Créer une liste plus large et plus précise de répondants éventuels, à l'aide des renseignements existants et des personnes-ressources qui sont actives dans le secteur de l'ETCAF. Plusieurs activités, qui se sont déroulées à l'échelle nationale et régionale depuis le début de l'enquête, pourraient contribuer à la création de la liste. Il faut veiller à toucher les établissements d'enseignement post-secondaires et les associations professionnelles.
2. Redéfinir la portée de l'enquête afin de recueillir des renseignements plus précis sur les activités de formation. Inclure notamment les questions supplémentaires abordées ci-devant.
3. Envisager des façons de participer à l'enquête autres que la distribution en ligne.
4. Offrir des incitatifs pour inciter à remplir le questionnaire, afin d'accroître le taux de réponse.
5. Envisager une composante permettant de toucher les activités de formation offertes en français.
6. Choisir un autre moment pour la conduite de l'enquête (la période choisie coïncidait avec la relâche de mars, où se font de nombreux déplacements, ou avec des conférences, des réunions, ainsi que la fin de l'exercice financier au sein de nombreux organismes et organisations gouvernementales.).

Il serait utile d'utiliser les données actuelles comme point de départ pour une analyse plus exhaustive des activités de formation relatives à l'ETCAF.



# Annexes

Annexe A – Ressources utilisées pour l’élaboration de la liste de répondants éventuels . . . . .	34
Annexe B – Questionnaire d’enquête . . . . .	35
Annexe C – Lettre de présentation . . . . .	42
Annexe D – Répertoire des activités de formation . . . . .	43

## **Annexe A – Ressources utilisées pour l’élaboration de la liste de répondants éventuels**

- Répertoire des sources d’information et des services de soutien relatifs à l’ETCAF au Canada (2002)
- Comité directeur de l’Atlantique sur l’ETCAF
- Personnes-ressources provinciales et territoriales en matière d’ETCAF
- Liste des ergothérapeutes
- Liste des orthophonistes 5 Liste des orthophonistes
- Canada Northwest FASD Partnership (partenariat Canada-Nord-Ouest contre l’ETCAF)
- Liste de personnes-ressources en promotion de la santé

## Annexe B – Questionnaire d'enquête

### Enquête sur les activités de formation relatives à l'ETCAF

---

*Veillez remplir un formulaire séparé pour chaque activité d'éducation/formation relative à l'ETCAF que présente votre organisation et qui :*

- 1. vise à inculquer des connaissances et/ou des compétences à des personnes de l'intérieur ou de l'extérieur de l'organisation qui en assure la prestation, comme des séances d'orientation, des ateliers, des séminaires et des conférences ponctuelles.*
  - 2. dure au moins une demi-journée (3 heures);*
  - 3. a un objectif de perfectionnement professionnel ou de développement communautaire;*
  - 4. a été ou sera présentée au moins une fois durant la période du 1er avril 2004 au 31 mars 2005.*
- 

### Renseignements concernant le prestataire de l'activité de formation

Nom de l'organisme : \_\_\_\_\_

Genre d'organisme

- Gouvernement
- Organisme non gouvernemental (ONG)
- Organisme communautaire
- Organisme sans but lucratif
- Organisation à but lucratif
- Association professionnelle
- Collège communautaire
- Université

Emplacement géographique de l'organisme

- Colombie-Britannique
- Alberta
- Saskatchewan

- Manitoba
- Ontario
- Québec
- Nouvelle-Écosse
- Nouveau- Brunswick
- Île-du-Prince-Édouard
- Yukon
- Territoires du Nord-Ouest
- Nunavut

Personne-ressource : \_\_\_\_\_

Principales sources de financement des activités de formation relatives à l'ETCAF

- Gouvernement
- Entreprise / secteur privé
- Frais d'inscription

## **Renseignements détaillés concernant l'activité de formation**

Nom de l'activité de formation : \_\_\_\_\_

Durée de l'activité de formation :

- 3 heures
- de 3 à 5 heures
- de 5 à 7 heures
- plus de 7 heures

Nombre de fois où l'activité de formation a été offerte entre le 1<sup>er</sup> avril 2004 et le 31 mars 2005 :

- Une seule fois
- Deux fois
- Trois fois
- Quatre fois ou plus (préciser le nombre) \_\_\_\_\_

Date de l'activité de formation : \_\_\_\_\_  
*jour/mois/année*

À quel endroit l'activité de formation s'est-elle tenue?  
(Cocher toutes les réponses qui s'appliquent)

- En-ligne/à distance
- Sur place : (préciser l'emplacement) \_\_\_\_\_
- Autre : (préciser) \_\_\_\_\_

Langue dans laquelle l'activité de formation a été offerte :

- Anglais
- Français
- Anglais et français
- Autre (préciser) \_\_\_\_\_

Nombre maximal de participants :

- Moins de 10
- De 11 à 20
- De 21 à 50
- De 51 à 100
- Plus de 100

Nombre de personnes qui ont réellement participé à l'activité ?

- Moins de 10
- De 11 à 20
- De 21 à 50
- De 51 à 100
- Plus de 100

Frais de formation ou d'inscription :

- Gratuit
- Moins de 50 \$
- De 51 à 100 \$
- De 101 à 200 \$
- De 201 à 300 \$
- De 301 à 400 \$
- De 401 à 500 \$
- Plus de 500 \$

Niveau de la formation

- Élémentaire (« ETCAF 101 »)
- Intermédiaire (« ETCAF 201 »)
- Avancée (« ETCAF 301 »)
- Combinée (p.ex., conférence)

Les participants devaient-ils posséder des connaissances préalables relatifs à l'ETCAF pour prendre part à l'activité de formation?

- Oui
- Non

Participants visés (cocher toutes les catégories qui s'appliquent)

- Enseignants / éducateurs
- Travailleurs en santé mentale
- Psychologues
- Médecins
- Infirmières
- Intervenants en soutien prénatal
- Préposés au soin des enfants
- Travailleurs sociaux
- Orienteurs professionnels / conseillers en emploi

- Intervenants en développement des jeunes enfants
- Conseillers en matière de drogues et d'alcool
- Personnes vivants avec l'ETCAF
- Décideurs
- Policiers
- Avocats
- Juges
- Intervenants de l'aide judiciaire
- Intervenants des programmes correctionnels
- Parents d'enfants touchés par l'ETCAF
- Grand public
- Autres : \_\_\_\_\_

Sujets relatifs à l'ETCAF (cocher toutes les catégories qui s'appliquent)

- Prévention
- Diagnostic
- Période prénatale
- Détection chez les bébés et nourrissons
- Détection chez les enfants
- Détection chez les adolescents et les adultes
- Interventions auprès des jeunes enfants
- Interventions auprès des enfants
- Interventions auprès des adolescents
- Interventions auprès des adultes
- Responsabilités parentales
- Modification du comportement
- Stratégies et approches d'enseignement ou de sensibilisation
- Politiques
- Autres : \_\_\_\_\_

Donnez une brève description du *plan* de la formation ou de l'activité :

---

---

---

---

## Renseignements supplémentaires

À votre avis, quels sont les besoins en matière de formation sur l'ETCAF qui *ne* sont *pas* comblés au Canada? Veuillez indiquer le sujet et fournir une description des groupes qui, selon vous, devraient obtenir de la formation. Inscrivez tout ce qui vous vient à l'esprit.

Sujet	Groupe ayant besoin de formation

L'activité de formation a-t-elle été élaborée au Canada?

- Oui
- Non

S'agit-il d'une activité de formation offerte ailleurs et adaptée à notre contexte?

- Oui
- Non

Dans l'affirmative, quelle est son origine? \_\_\_\_\_

**La formation mène-t-elle à un agrément par un organisme ou une association professionnelle?**

(p. ex., Collège des médecins et chirurgiens, association d’infirmières autorisées.)

- Non
- Oui (préciser): \_\_\_\_\_

**Est-ce que la formation a fait l’objet d’une évaluation?**

- Non
- Oui (cocher toutes les catégories qui s’appliquent) :
  - Satisfaction des participants
  - Évaluation du processus
  - Évaluation de l’incidence

Comment les participants ont-ils entendu parler de la formation ou de l’activité?

Cocher toutes les catégories qui s’appliquent

- Feuillelet publicitaire
- Dépliant
- Courriel
- Téléphone
- Bouche à oreille
- Liste de diffusion
- Site Web du Centre canadien de lutte contre l’alcoolisme et les toxicomanies (CCLAT)
- Internet / autres sites Web (préciser) : \_\_\_\_\_
- Autre: \_\_\_\_\_

## Annexe C – Lettre de présentation

Le Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies (CCLAT) effectue une enquête nationale sur les activités de formation qui portent sur l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale (ETCAF). L'enquête vise à analyser la nature et l'importance des activités de formation qui portent sur l'ETCAF (d'une durée d'au moins trois heures) dans l'ensemble du Canada. L'Agence de santé publique du Canada (ASPC) finance l'enquête et elle utilisera les renseignements obtenus pour orienter la planification en matière d'ETCAF aux niveaux national, local et provincial.

Nous sollicitons votre aide et votre participation à cette enquête afin que nous puissions broser un tableau complet des activités de formation de courte durée qui portent sur l'ETCAF au Canada. L'enquête est disponible dans les deux langues officielles et ne devrait pas exiger plus de 15 minutes de votre temps. Veuillez également prendre note qu'un questionnaire doit être rempli pour chaque activité de formation.

Les questionnaires remplis seront traités selon les règles de confidentialité les plus strictes et aucun organisme, ni aucune personne associée à un organisme particulier, ne pourront être identifiés dans quelque rapport que ce soit. Le code d'organisme qui figure sur tous les questionnaires ne sera utilisé qu'à des fins de contrôle. Nous nous servons du répertoire de l'ETCAF comme principale source de noms de répondants et le complétons avec les noms de personnes-ressources de l'ASPC.

Pendant la période de l'enquête, il se peut que vous receviez un ou plusieurs courriels ou appels téléphoniques vous demandant de remplir le questionnaire le plus tôt possible.

Nous serions heureux de recevoir le questionnaire rempli dans un délai d'une semaine.

Une fois que les données auront été compilées, le CCLAT préparera un rapport que pourront obtenir sur demande les personnes et les organismes qui ont rempli le questionnaire. Comme vous le savez sans doute, d'autres projets de nature semblable sont en cours – dont l'enquête sur les activités de sensibilisation du public menée par Meilleur départ et l'examen des programmes sur l'ETCAF entrepris par Elspeth Ross. Conjointement, ces initiatives contribueront grandement à broser un tableau national des mesures mises en œuvre pour contrer l'ETCAF.

Un examen de la formation offerte aux membres des Premières nations qui vivent dans les réserves et dans les collectivités inuites sera également mené dans les mois qui viennent et les données issues des deux enquêtes y seront intégrées.

Je vous remercie de votre participation. Pour toute question sur l'enquête, veuillez communiquer avec Paula Stanghetta, gestionnaire de projet, par téléphone au (519) 742-1447 ou par courriel à [paula@stnaghetta.com](mailto:paula@stnaghetta.com).

## Annexe D – Répertoire des activités de formation

1. Cours sur les anomalies congénitales liées à l'alcool
2. Notions élémentaires concernant l'ETCAF –  
Gestion de cas d'adulte atteint de l'ETCAF
3. ETCAF pour tous
4. Stratégies efficaces pour les familles
5. Éducation en matière d'ETCAF
6. Survol de l'ETCAF
7. Encadrer une femme enceinte toxicomane : le modèle *Stop FASD*
8. Atelier SMART
9. Femmes et toxicomanies
10. Programme de certificat pour les intervenants communautaires luttant contre  
l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale (ETCAF)
11. Série d'ateliers à l'intention des parents qui élèvent des enfants, des  
adolescents ou des adultes qui sont aux prises avec l'ETCAF
12. ETCAF et adoption
13. Éduquer les enfants atteints de l'ETCAF
14. Intervenir auprès d'adolescents atteints de l'ETCAF
15. Stratégie nationale de prévention du crime : ateliers de sensibilisation  
et d'intervention communautaire
16. Stratégies efficaces à l'intention des professionnels  
(une composante d'un projet FASout)
17. Campagne d'inauguration du projet de sensibilisation Meilleur départ
18. Rôle de l'ergothérapeute en matière d'évaluation de l'ETCAF
19. Formation à la détection des autres malformations congénitales qui sont propres  
à la consommation d'alcool ou de drogue par la mère pendant la grossesse
20. Éducation en matière d'ETCAF

21. Conférence de l'Atlantique sur le réseautage relatif à l'ETCAF
22. Réussir auprès des jeunes atteints de l'ETCAF
23. Atelier sur l'ETCAF à l'intention des enseignants
24. Formation sur l'ETCAF à l'intention des prestataires de services communautaires
25. Comprendre l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale
26. Formation communautaire sur l'ETCAF à l'intention des autochtones
27. Série d'ateliers destinés aux professionnels qui œuvrent auprès des personnes atteintes de l'ETCAF
28. Intervenir auprès des adultes atteints de l'ETCAF –  
Projet de renforcement de la capacité communautaire
29. Une perspective parentale : vivre avec l'ETCAF
30. Notions élémentaires relatives à l'ETCAF à l'intention des tuteurs
31. ETCAF 101
32. Prévention de l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale (ETCAF) :  
rehaussons notre travail auprès des femmes enceintes à risque
33. Système d'intégration pour l'ETCAF
34. Recensement des actifs
35. Prévention du syndrome et des effets de l'alcoolisation fœtale au moyen du  
principe des cercles d'influence
36. AD 120 - Ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale
37. Survol de la prévention et de l'intervention en matière d'ETCAF
38. Comprendre le traitement sensoriel et l'ETCAF
39. Adolescence et ETCAF : de quoi s'agit-il?
40. Défendre les intérêts d'un enfant atteint de l'ETCAF auprès d'un établissement  
d'enseignement (ou d'autres systèmes)
41. Discuter de l'ETCAF avec votre enfant
42. Intervention auprès de clients qui sont aux prises avec l'ensemble des troubles  
causés par l'alcoolisation fœtale
43. ETCAF : au-delà de la sensibilisation
44. ETCAF 101 et prévention

45. Promotion de la santé publique : Première nation Okanese : consommation d'alcool chez les femmes enceintes
46. L'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale : un cadre pour comprendre et intervenir
47. ETCAF : centre de guérison Wa-pii-moos-toosis
48. Conférence régionale des Maritimes sur l'ETCAF
49. Série de séances d'information sur l'ETCAF : télémédecine
50. L'ETCAF : incapacité dissimulée et domaines de difficultés
51. Mesure d'inclusion: Évaluation des cas d'ETCAF  
(1<sup>ère</sup> partie)
52. Mesure d'inclusion: Évaluation des cas d'ETCAF  
(2<sup>e</sup> partie)
53. Formation des enseignants relative à l'ETCAF
54. Regardez-moi! Stratégies pratiques pour l'intervention auprès des personnes qui sont aux prises avec l'ETCAF et pour les rapports avec eux.
55. Atelier sur l'ETCAF
56. Guide SMART : Méthodes de motivation pour les différentes étapes du cheminement des femmes enceintes qui consomment de l'alcool ou d'autres drogues
57. Grossesse et consommation d'alcool : Stratégies de soutien
58. Réduction des dommages : répercussions sur l'intervention auprès des femmes qui consomment des substances et de leurs enfants
59. Briser le cycle et l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale
60. Inventaire des actifs pour la prévention, l'intervention et le soutien axé sur la collectivité dans le domaine de l'ETCAF
61. Meilleur départ – ce qu'il faut savoir à propos de l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale (formation destinée aux formateurs)
62. L'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale : une introduction à l'intention des fournisseurs de soins
63. Séance d'information à l'intention des conseillers en santé mentale, des membres de comité consultatif sur l'hygiène mentale et des membres concernés de la collectivité

64. Soutenir le changement : Prévenir la consommation d'alcool pendant la grossesse et y faire face – Atelier de formation à l'intention des formateurs
65. La communication de messages concernant l'alcool et la grossesse
66. Alcool et grossesse
67. Atelier interorganisation
68. Journée des parents 2005; subvention de Santé Canada
69. ETCAF : signes, symptômes et caractéristiques secondaires
70. Réseautage et activité de formation liés à l'ETCAF (Saskatchewan Speakers Bureau)
71. Formation sur l'ETCAF
72. Formation de base sur l'ETCAF, notamment sur les stratégies en matière d'éducation
73. ETCAF : Stratégies pour les enseignants –  
Perfectionnement sur place pour les travailleurs sociaux, ainsi que pour le personnel des Services correctionnels et en intervention précoce.
74. Planification au profit des étudiants touchés par l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale
75. Conférence albertaine sur l'ETCAF : les pratiques et les perspectives d'avenir prometteuses
76. L'atelier *FASEout*
77. Sensibiliser la collectivité au sujet de l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale
78. Formation sur les diagnostics liés à l'ETCAF : une démarche axée sur le travail d'équipe
79. Joindre nos forces; formation sur l'ETCAF à Kugluktuk (Nunavut)
80. ETCAF et sexualité
81. Formation des enseignants
82. Développement communautaire
83. Collaboration psychologue-médecin dans les diagnostics liés à l'ETCAF : une perspective du sud de la Saskatchewan
84. Conférence sur l'ETCAF

85. Stratégies éprouvées à l'intention des personnes atteintes de l'ETCAF
86. Formation à Pauktuutit
87. ETCAF et stratégies d'intervention auprès des adultes
88. Ce que les Services correctionnels doivent savoir sur l'ETCAF
89. Outils pour les professionnels qui s'attaquent aux problèmes liés à l'ETCAF
90. À l'appui du changement : Prévenir la consommation d'alcool pendant la grossesse et y faire face – Atelier adapté aux besoins des fournisseurs de soins dans les collectivités isolées du Nord accessibles par voie aérienne
91. Rencontres mensuelles sur l'ETCAF
92. 1<sup>ère</sup> Conférence régionale annuelle sur l'ETCAF  
Soutien et espoir au sein de la collectivité
93. Conférence sur l'avenir du Nord : l'ETCAF
94. Naître libre
95. Sensibilisation à l'ETCAF
96. Violence et agression
97. ETCAF à l'intention des agents de probation
98. Comprendre l'évaluation neurologique relatif à l'ETCAF
99. Évaluation du développement neurologique dans les diagnostics liés à l'ETCAF
100. Formation du personnel de DRHC – cours de base
  - Ateliers pour les femmes à risque élevé
  - Journée des parents
  - Intervention auprès des femmes enceintes
  - Notions élémentaires sur l'ETCAF
  - SIAST – Programme sur la petite enfance
  - Programmes de justice à l'intention de la jeunesse
101. Formation sur les diagnostics liés à l'ETCAF effectués par des équipes multidisciplinaires
102. Capacité d'intervention communautaire relative à l'ETCAF
103. Stratégies pour les intervenants auprès des personnes touchées par l'ETCAF

104. Journée de consultation sur l'ETCAF
105. Formation sur la délégation des services à l'enfance en Alberta
106. Formation des parents relativement au SAF
107. Ateliers ACCÈS
108. Adolescents et adultes atteints de l'ETCAF et le réseau de services en santé mentale
109. Formation spécialisée à l'intention des personnes qui offrent un soutien à des jeunes contrevenants qui sont aux prises avec l'ETCAF
  - 1<sup>ère</sup> partie : Introduction à l'ETCAF
  - 2<sup>e</sup> partie : L'ETCAF et le cerveau
  - 3<sup>e</sup> partie : De nouvelles connaissances, de nouvelles façons de faire?
110. Module n° 10 du programme P.R.I.D.E. : Comprendre les effets de la chimiodépendance sur les enfants et les familles
111. Formation des équipes chargées d'effectuer des diagnostics liés à l'ETCAF
112. Diagnostics et évaluations liés à l'ETCAF : formation à l'intention des équipes de diagnostics axées sur la collectivité
113. L'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale et autres malformations congénitales liées à l'alcool
114. Formation à l'encadrement des jeunes touchés par l'ETCAF
115. Projet pilote sur l'ETCAF du Programme de justice juvénile PLEA/Asante – Conférence PARCA
116. Communications affichées interactives sur l'ETCAF
117. Camps pour les familles touchées par l'ETCAF
118. Atelier sur le SAF – formation de deux jours, 2001
  - Exposés communautaires sur l'ETCAF (2005)
  - Dix séances d'une heure où l'on a présenté un exposé dans des centres familiaux, des clubs Lions, une société de médecine et une école secondaire.
119. Formation par Diane Malbin

Modifier les interventions : interagir différemment avec les personnes atteintes de l'ETCAF.
120. Formation sur l'ETCAF à l'intention des éducateurs